

Deux lettres au Ministre de l'Éducation Nationale

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'inquiétude que suscite chez les professeurs de mathématique le retard apporté à la parution officielle des programmes des classes de Quatrième et de Terminale, qui doivent entrer en vigueur dès le mois de septembre de cette année.

Cette inquiétude est d'autant plus grande qu'aucune raison ne peut officiellement être invoquée pour justifier ce retard : ces programmes ont été présentés par la Commission ministérielle sur l'Enseignement des Mathématiques et soumis au Conseil supérieur de l'Enseignement au mois de juillet pour les classes de Terminale et au mois de décembre pour les classes de Quatrième.

Si certains collègues ont manifesté une certaine réticence devant le programme présenté par la Commission pour la classe de Quatrième, c'est que celui-ci ne comblait pas entièrement leur désir de renouveau ; mais ils pensent cependant que ce programme marque un grand progrès sur celui qui est actuellement en vigueur, et qui, de toute façon ne peut plus, être enseigné après les changements intervenus dans les classes de Sixième et de Cinquième.

L'unanimité se fait, en tout cas, pour désapprouver vigoureusement l'action entreprise par certains membres de la Commission ministérielle qui ont décidé de leur propre chef de présenter directement à votre Cabinet un contre-projet de programme fondé sur des idées auxquelles, la Commission, après étude, avait préféré celles qui animent les programmes présentés maintenant.

En espérant que les quelques faits que je viens de porter à votre connaissance vous seront utiles pour prendre une décision que tous les professeurs de Mathématiques espèrent rapide, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le 28-1-1971

F. COLMEZ.

Monsieur le Ministre,

Des articles récemment parus dans la presse annonçaient que les nouveaux programmes de Quatrième ne seraient pas officiellement publiés avant trois mois. L'A.P.M.E.P. pense qu'une telle information ne peut qu'être erronée et vous demande de bien vouloir faire paraître un démenti indiquant un délai plus raisonnable.

En effet la commission ministérielle présidée par le P^r Lichnerowicz qui avait à trancher les difficultés soulevées par MM. Pisot et Zamansky, a élaboré au cours de sa séance du 1^{er} février, un libellé des programmes qui sans en changer fondamentalement l'esprit, les rendent accessibles à tous.

Dans ces conditions il semble que la procédure soit terminée (comme elle aurait dû l'être au mois de décembre) et que la parution prochaine des programmes ne dépende que de votre décision. C'est pourquoi je renouvelle, en tant que président de l'A.P.M.E.P. la demande que je vous avais faite dans ma lettre du 28 janvier concernant la publication aussi rapide que possible de ces programmes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

A Paris, le 8 février 1971.

F. COLMEZ.